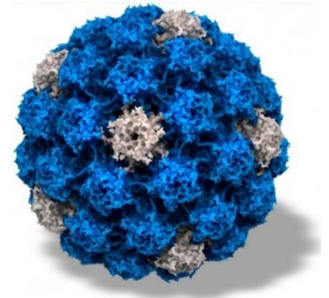


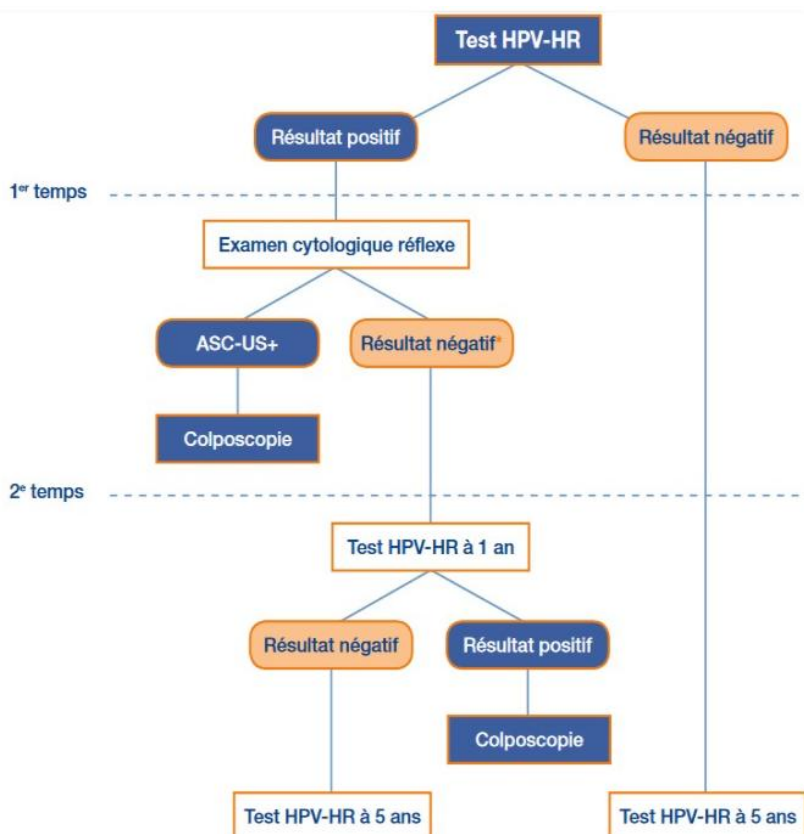
CHANGEMENTS AU LABORATOIRE

Réalisation des HPV au laboratoire

Depuis les dernières recommandations de l'HAS en 2019, le dépistage du cancer du col de l'utérus de toutes les femmes âgées de 30 à 65 ans doit être fait en première intention par une recherche des *Human Papillomavirus* à haut risque oncogène (HPV-HR), comme dans l'algorithme ci-après. Cette technique doit permettre de rechercher *a minima* les HPV des génotypes 16, 18, 31, 33, 35, 39, 45, 51, 52, 56, 58, 59 et 68.



Dans ce contexte, le laboratoire du COSEM s'apprête à réaliser la recherche des HPV-HR, jusqu'alors sous traitée au laboratoire Cerba.



Algorithme de dépistage des 30-65 ans (recommandation HAS 2019)

Les modalités de prélèvement du frottis cervico-vaginal et leur envoi au laboratoire restent inchangées.

Les comptes-rendus seront gérés par le laboratoire avec les mêmes avantages dans Crossway, sur les bornes et l'orientation des patients vers votre consultation en cas de résultat pathologique.

Dès septembre, les demandes de HPV-HR émanant du centre Miromesnil seront réalisées sur le laboratoire du COSEM, puis celles de tous les centres du COSEM en octobre.

Délai de rendu : 1 semaine.

D-dimères : modification du seuil



Les recommandations de la SFMV de 2019 de prise en charge de la maladie veineuse thromboembolique préconisent d'utiliser un **seuil ajusté à l'âge pour les D-dimères : Age-ADJUST**.

En s'adaptant à ces recommandations, les nouveaux seuils utilisés au laboratoire du COSEM sont désormais les suivants :

Age patient	< 60 ans	60-69 ans	70-79 ans	80-89 ans	≥ 90 ans
Seuil ajusté (µg FEU/mL)	0.5	0.6	0.7	0.8	0.9

Rédacteurs : Martin REBOUL et Vincent PARGADE